

Z.I DE TOURNES ET DONCHERY

7M € de travaux

7 M € de travaux, dont 20% sont assurés par la CCI et le reste financé dans le cadre du Contrat territorial, vont être bientôt engagés pour redonner de l'attractivité aux zones industrielles de Tournes (82 ha, 63 disponibles) et Donchery (80 ha, 42 disponibles).

Le nom des maîtres d'œuvre de cette opération nécessaire de requalification est désormais connu ; pour Tournes le cabinet Dumay de Sedan et pour Donchery le groupe A.C.I (Aménagement Concept Ingénierie) de Reims associé pour l'occasion au cabinet d'architecte Denisart à Charleville-Mézières. Les

deux maîtres d'œuvre sont venus, en septembre dernier, présenter leur projet aux entreprises implantées. Parallèlement, un questionnaire a été envoyé à ces entreprises pour mieux connaître leurs attentes.

Au delà de la mission confiée aux maîtres d'œuvre, mais dans une démarche s'inscrivant dans la même

perspective, la CCI va lancer un appel d'offres auprès des écoles d'architecture. Il s'agit de concevoir une identité visuelle forte pour les deux zones. Le projet portera tout à la fois sur la signalétique, les impacts sur l'environnement, l'utilisation des matériaux... Bref tout ce qui peut faire que ces zones s'intègrent elles aussi dans ce qui fait les caractéristiques du développement durable.



Port de Givet : l'immobilisme fait des vagues

Les travaux auraient pu être lancés il y a quelques semaines déjà. Mais rien ne bouge.

Pourtant d'accord sur le principe, l'Etat et la Région n'ont toujours pas fait connaître officiellement leur position sur le cofinancement des 4,5 M € nécessaires à la modernisation du port de Givet, un objectif stratégique pour l'économie ardennaise inscrit dans le contrat de plan Etat-Région 2000-2006.

Et sans cette notification, impossible d'al-

ler chercher les subventions européennes d'un montant de 1,2 M € ! Ces lenteurs administratives agacent un rien la CCI. Son président Géraud Spire envisage d'adresser au préfet des Ardennes un courrier lui demandant, en substance, d'accélérer le mouvement.

Études terminées, autorisations délivrées, appels d'offres ouverts, plan de financement établi (20% pour la CCI et 80% de fonds publics), délibération favorable du Conseil général des Ardennes dès le mois

de juin dernier : le projet est dans les starting-blocks. Il n'y a pas que les services de la CCI, en pointe sur ce dossier, à piaffer d'impatience. Des entreprises comme les Carrières bleues de Givet (groupe Lafarge) ou KME-Port de Givet attendent elles aussi avec impatience le lancement de travaux pour investir dans la consolidation de leur position.